



mars / avril 2025

ROCH info

à vos agendas



17 mai

- Troc plantes - Rdv sur le stade

25 mai - Départ à partir de 8h30

- Randonnée des 3 bois - ACCA & Club de l'amitié

Renseignements au 06 64 41 07 80

Environnement

Composter, c'est facile !

Ca y est, j'ai un bac à composter puisque c'est gratuit auprès de l'agglo ! Mais qu'est-ce que je peux mettre dans ce bac ? Voici un petit guide pratique :

Je mets dans mon composteur :

- les **déchets de cuisine** épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes), restes de fruits pourris ou cuits, marc de café et filtres, sachets de thé et infusions, restes de repas (aliments abimés, pain rassis ...) coquilles d'oeufs et de fruits de mer écrasés
- les **déchets du jardin** feuilles mortes, tailles de haies, déchets de potager (fanés de légumes, fruits et légumes abimés) mauvaises herbes (non grainées), branchages de petite taille, algues
- les **déchets ménagers non alimentaires** paille, foin, écorces d'arbres (broyées), serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout,
- sciures et copeaux (non traités).

Je peux aussi mettre, mais en **petites quantités** : des produits animaux (viande, poisson, produits laitiers), de l'huile de friture (si le composte est bien aéré), du gazon, des pommes de terre flétries, de la cendre de bois, de la litière minérale ou bio-dégradable, des vieux chiffons en fibres naturelles (coton, lin, laine), les excréments d'animaux.

Mais je ne mets pas :

les cartonnettes d'emballages plastiques, les boîtes d'oeufs en polystyrène, les étiquettes, les végétaux contenant des substances toxiques, les plantes traitées chimiquement, les matières fécales humaines (couches ...), les papiers imprimés couleurs, papiers glacés, les mégots de cigarettes, les cendres de barbecue.

Le saviez-vous : Vous pratiquez un instrument de musique, seul, en groupe, vous êtes débutant, confirmé, vous avez envie de vous essayer à la scène, et jouer devant quelques dizaines de spectateurs ne vous fait à priori pas peur ? Contactez le secrétariat de la mairie ! On vous en dira plus !

Services publics

Séisme

Les **travaux de remise en état** des dégâts occasionnés aux bâtiments communaux lors du séisme du 16/06/2023 vont débuter au mois d'avril : Réparation de la toiture de l'église et de la fissure de l'ogive ; Réfection de l'enduit du mur sud de l'école ; Consolidation et réparation des fissures au niveau de la mairie.

Les travaux sont évalués à 52000 € et sont pris en charge par l'assureur, à l'exception de la franchise et d'une partie de la vétusté.

Cimetière

La commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche vertueuse envers l'environnement, en n'utilisant plus de pesticides et désherbants.

Cependant, l'entretien des zones gravillonnées est très chronophage et son efficacité dans le temps dépend de la météo et des saisons. Afin de faciliter l'entretien du cimetière, il a donc été décidé d'**engazonner les allées**, qui seront alors tondues.

Pour rappel, l'entretien des tombes, ainsi que les abords immédiats des concessions, incombe aux familles des défunts. Merci à tous pour vos efforts collectifs en ce sens.

La résidence Clodomir Arnaud

La Résidence Clodomir Arnaud, établissement de la Fondation Partage et Vie, fondation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, est située dans le centre du village. Elle est ouverte à la vie du village et a à cœur de proposer des activités variées à ses résidents.

Au quotidien, une animatrice propose des activités telles que le chant, la cuisine, des activités manuelles, des jeux de société, des quizz de culture générale, lecture du journal, des débats sur les thèmes d'actualité ; ainsi que des sorties comme la foire de Mauzé, les petites courses des résidents, visite du musée d'Agesci... Toutes ces activités sont partagées une fois par mois avec un réseau local de bénévoles qui viennent à leur rencontre.

A ceci s'ajoute la venue d'un professeur d'activités physiques adaptées qui vient animer des séances de sport santé (boxe, tennis de table, basket...) en intérieur ou dans le jardin spécialement aménagé.

La résidence participe aussi à diverses actions comme :

- **Octobre rose** (organisée par l'association Mauzé santé) pour laquelle les résidents ont confectionné des fanions et guirlandes pour la décoration de la résidence et des villages ;
- L'organisation d'**événements gratuits** à destination des seniors du secteur du pays mauzéen (concerts, lotos, etc) ;
- Le **partage** entre les personnes âgées et les **élèves des classes de La Rochénard** autour de lotos, promenades dans le village et prochainement un concours de dessins. Les enfants vont réaliser des dessins et les résidents seront les juges de ce concours ;
- La visite des **bambins de 6 mois à 2 ans de la maison d'assistantes maternelles**, «les petits loups du marais» aux résidents, qui sont toujours émerveillés par ces bouts de choux.

Pour finir, la résidence a créé en 2021 une association « **les folies des retraités** » qui a, pour objet de financer des activités sortant de l'ordinaire, comme des séjours vacances en Corrèze en octobre dernier, entre autres. Cette association organise des événements pour collecter les fonds nécessaires : marché de Noël, loto, kermesse... ouverts au public.

Le PCS qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert

Non on ne vous parle pas d'un nouveau parti politique. On ne vous parle pas non plus de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles, ni d'une carte de paiement prépayée ...

On vous parle du **Plan Communal de Sauvegarde** ; Ce plan qui contribue, à l'échelle de notre commune, à la **prévention des risques** et à la **gestion des crises** associées. Il s'agit d'un document de connaissance et de prévention des risques avérés sur notre territoire et aussi un document de référence en matière de gestion de crise.

Sous l'impulsion de Niort Agglo, et dans une vision élargie à l'ensemble des inter-communalités (on parlera de PICS), nous revisitons ce PCS, le réactualisons en termes de données connues (recensement des moyens matériels, des lieux de stockage, des lieux d'accueil de la population, établissements de santé ...) et de process en cas d'événement majeur (alerter, informer, mobiliser, prendre des mesures de protection)

Tout cela se fait de manière informatisée via un logiciel de gestion de risque : NUMERISK.

Une action prévue en 4 étapes, et qui devrait déboucher sur un nouveau PCS à horizon juin 2025.

Frelons Asiatiques & Chenilles Processionnaires, que faire ?

Avec l'arrivée du printemps, les jeunes reines frelons asiatiques vont sortir de leur hivernage et chercher à construire leurs nouveaux nids.

C'est le moment de les piéger pour limiter leur prolifération

Votre municipalité a renouvelé son adhésion auprès de la **FREDON** (organisme à vocation sanitaire pour le domaine du végétal).

Elle a d'ailleurs commandé 4 pièges à frelons qu'elle installera prochainement dans la commune.

Sachez que cette adhésion vous permet vous aussi de bénéficier de tarifs privilégiés dans l'achat de pièges, insecticides ... ou encore pour l'intervention de spécialistes dans la destruction de nids de frelons, de chenilles processionnaires. Cette dernière est reprise au Code de la Santé publique en raison de sa dangerosité.

Alors n'hésitez pas et contactez la **FREDON**, si vous avez chez vous un nid de frelons asiatiques, ou encore de chenilles processionnaires, au **05.49.77.16.55**.

Suivez votre village sur les réseaux sociaux

<http://www.larochenard.fr>

